



Compte rendu CHS-CT du C2RMF

28 avril 2015

Avant de commencer cette séance, la nouvelle directrice du C2RMF a souhaité tenir des propos liminaires qui s'avèrent plutôt rassurants. Elle prend la mesure des chantiers à lancer pour que les missions du C2RMF reprennent au service des musées de France et qu'un nouveau ciment lie tous les départements pour que toutes que les richesses, les savoirs, les compétences oeuvrent pour construire un projet commun. Elle est consciente que cela sera ne sera pas simple en raison des difficultés d'ordre historique, relationnel et du manque d'effectif.

La directrice est toujours en attente de sa lettre de mission qui doit s'appuyer sur l'enquête de l'inspection des patrimoines dont le rendu devant le DGPat est prévu vers le 6 mai 2015.

(dernière minute : un CHSCT extraordinaire est convoqué le 15 juin pour une présentation du rapport sur l'organisation et les missions du C2RMF par les Inspecteurs des Patrimoines)

Étaient présents à ce comité, la conseillère au dialogue social de la DGPat, l'inspecteur santé et sécurité au travail, le médecin de prévention et les chefs des départements restauration, recherche et celui du DANTI.

Pour les futurs CHSCT, les chefs de départements seront présents sauf si la direction estime que dans certains cas, la présence de l'un ou plusieurs d'entre eux n'est pas souhaitable. Dorénavant l'intégralité des propos tenu lors des séances ne sera diffusé mais restitué sous la forme d'un relevé de conclusion, à l'ensemble du personnel dans les meilleurs délais.

Tableau de suivi des préconisations des précédents comités :

- **le document unique (DU)** sera livré par l'APAVE fin juillet et présenté au prochain CHS-CT
- **les enquêtes en relation avec le risque chimique** : trop de solvants sont stockés dans les ateliers, il faudra mettre en place des pratiques qui responsabilisent les restaurateurs et mettent en sécurité tous les agents du C2RMF.
- **Les enquêtes sur les risques psychosociaux** : l'enquête Toi de Soi sera rendue fin mai et restituée ensuite aux agents du C2RMF. La délégation CGT attendra vos retours et réactions sur ce rendu pour organiser une assemblée générale du personnel
- **Une synthèse a été produite par le Dr Lardoux** suite aux différents entretiens qu'elle a eu avec les agents, qui a été transmise à Toi de Soi et à l'inspection.
- **Les travaux** dans la salle des photographes et de l'accueil sont reportés car une somme provenant du budget du C2RMF doit être dédiée à la réfection des locaux New Aglae pour résoudre notamment des infiltrations d'eau pour le projet puisse être réalisé. Un équipement d'appoint sera installé pour rafraîchir la salle des photographes cet été.
- **Les travaux à la PER** : le diagnostic du clos et couvert par l'agence Bortolussi (ACMH) est toujours en attente. Il devra y avoir une réflexion en interne avant que l'OPPIC ne soit saisi, et celle-ci s'appuiera sur les missions.

- **PPRI-PPCI** : rien

- **La GED** : des problèmes de rapidité pour le téléchargement des images ont été constatés sur la version livrée, l'impact sur le travail au quotidien de tous les agents concernés par la production d'image n'a pu être évaluée à partir de la présentation faite.

Actualisation du RI : pas de bilan ni d'échéance. Pour le passage au 38h30 il faut en priorité voire l'organisation de l'accueil qui est en sous effectif.

Les points à l'ordre du jour de ce CHS-CT :

Programme national de prévention des risques professionnels ministériel et formation en hygiène et sécurité pour 2015: **Le programme national de prévention des risques professionnels ministériel pour 2015, ainsi que ceux des années précédentes sont accessibles sur sémaphore (<http://semaphore.culture.gouv.fr/web/sante-et-securite-au-travail/prevention-des-risques>).** Outre les formations proposées par le ministère, nous avons insisté sur la nécessité d'une formation aux risques chimiques en direction des personnels. Cette demande a reçu un accueil favorable de l'ensemble des participants à la réunion.

Enquête CHS-CT : la manière dont s'est déroulée l'enquête a été rappelée, les recommandations sont d'effectuer un travail sur les missions selon les grandes orientations données par la direction et avec une re-définition au niveau de chaque agent. Des améliorations de l'encadrement doivent avoir lieu, nécessité de suivre une formation poussée et une réflexion sur les NTI doit être menée. Un rendu sera fait aux agents du DANTI.

Point sur l'accueil et la surveillance : le manque d'effectifs a entraîné la fermeture des sites à plusieurs reprises. La direction est en accord avec cela du moment que la sécurité est en jeu. Des vacances sont prévues pour palier ce manque et des pistes pour prendre une ou des personnes permanentes sur la liste complémentaire du concours Picasso (et/ou Pierrefittes) sont envisagées. À notre demande, un groupe de travail réunissant des personnels d'accueil et surveillance du C2RMF devrait se mettre en place pour revoir l'organisation du service.

La direction a profité de ce point pour nous informer sur les nouvelles règles liés au recrutement de personnel. Tout départ durant l'année donne droit à un recrutement durant la même année. Si nous ne perdons pas de poste, nous n'en regagnons pas et tout départ non compensé par une arrivée à la fin de l'année civil est perdu.

Avant de passer questions diverses il y a eu la lecture des registres de sécurité et du bilan des accidents de travail, et la programmation des prochains CHSCT et des visites des locaux.

Les questions diverses qui donneront probablement lieu à des points du jour du prochain CHS-CT :

- **Le télétravail au C2RMF** : quel est le cadre précis, précision des obligations des agents, de leur couverture etc

- **La vérification des systèmes d'alarme des fenêtres et climat du site de la PER.**